
sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -

Ministère de l'Education Nationale
SECURITE DANS LES ECOLES
6, boulevard Royal
Luxembourg

ARTICLE DE PRESSE

Origines et objectifs de la "sécurité dans les écoles"

Le 11 mars dernier eut lieu à l'Atelier Protégé de Cap la remise des certificats officiels à un groupe d'apprentis, de stagiaires et d'ouvriers qui avaient suivi avec succès un " cours de sécurité ".

Ces cours sont une innovation dans notre pays. Ils basent sur la nouvelle législation concernant la sécurité dans les écoles qui vise, à côté de la prévention passive (mesures matérielles et mesures d'organisation), aussi et surtout la prévention active, c'est-à-dire, l'éducation des élèves et des jeunes gens à une meilleure prise de conscience des questions de sécurité, à l'école, sur le chemin de l'école, à domicile, pendant les loisirs et sur la route.

Le cours de sécurité à l'Atelier Protégé de Cap constituait également la première prise de contact importante entre une institution HMC et le service national de la sécurité dans les écoles. Il y a bien eu d'autres demandes d'avis mais guère de réalisations concrètes. On sait que pas tous les enfants HMC ne sont à même de suivre des cours, mais, d'un autre côté, il est indispensable de créer pour eux aussi des conditions de sécurité optimales et acceptables.

A ce sujet il est fort regrettable de voir que de nombreuses institutions d'éducation différenciée sont logées ^{dans} de vieilles maisons peu appropriées et dans des conditions de sécurité parfois